

Guide de planification financière



Manon Robert
Catena Solutions Financières Inc.
1685 rue Fleetwood, Suite 500
Laval, QC H7N 4B2

Téléphone : (450) 972-1995
(877) 972-1995

Télécopieur : (450) 972-1994

Courriel : mrobert@catena.ca

Internet : www.catena.ca

L'été, c'est le temps de se détendre et d'oublier toutes les contraintes...

Cette insouciance nous rappelle les raisons pour lesquelles il vaut mieux assurer son avenir financier. Que vous ayez prévu une retraite sans inquiétude ou souhaitiez seulement avoir l'esprit tranquille parce que vos besoins financiers immédiats sont comblés, il importe de jouir d'une certaine sécurité quant au lendemain.

Même lorsque vous êtes en vacances, votre argent continue de travailler. Vous pouvez compter sur nous pour vous aider à trouver de nouvelles manières d'exploiter votre portefeuille de placement.



OBJECTIF PLACEMENTS

Retour en force des titres de premier ordre

Si vous souhaitez la croissance liée aux actions mais redoutez les marchés boursiers depuis leur déclin de 2008-2009, vous devriez envisager les valeurs sûres.

Voici pourquoi.

Des sociétés de premier ordre. Les sociétés de premier ordre vous permettent de profiter du potentiel de croissance des marchés boursiers tout en gérant risque et volatilité. C'est un peu comme détenir une part dans des entreprises éminentes ayant fait leurs preuves à long terme, parce qu'elles possèdent de saines bases financières. En outre, leurs actions sont souvent moins volatiles que celles de petites entreprises et peuvent mieux résister aux reculs des cours.

Leurs actions en vedette. Selon bon nombre d'experts, une fois la reprise économique bien en train, les actions de sociétés à forte capitalisation jouissant de saines bases voleront la vedette, et vos actions de premier ordre profiteront

naturellement de cette tendance. Jusqu'à tout récemment, la reprise était surtout menée, comme toujours, par les titres cycliques et ceux de sociétés à faible capitalisation.

Solides et bien pourvues en liquidités. Autre facteur favorisant les titres de premier ordre : en général, les grandes sociétés sont plus solides que jamais. Grâce aux réductions de coûts, aux gains d'efficacité et aux bénéfices record, elles affichent de solides bilans et disposent de considérables liquidités, lesquelles peuvent servir à récompenser les investisseurs au moyen d'une majoration des dividendes, d'un rachat d'actions (d'où une hausse éventuelle de la demande et des cours) et d'une expansion.

Convaincu? Parlons-en. Nous pouvons examiner le rôle précieux que pourraient tenir les titres de premier ordre dans votre portefeuille. ■

Faites voyager votre portefeuille vers les occasions



FONDS COMMUNS

Les occasions de placement ne manquent pas, mais elles se trouvent souvent dans des pays où vous n'avez encore jamais investi. Une méconnaissance des marchés financiers de certains pays pourrait vous empêcher de profiter de leur potentiel de croissance.

Il existe pourtant un moyen simple et facile d'investir hors du Canada et de diversifier votre portefeuille tout en profitant de l'expertise de gestionnaires professionnels : les fonds communs spécialisés dans un pays.

Les avantages de la spécialisation

Les fonds spécialisés investissent dans les sociétés d'un pays donné. Ils peuvent remplacer avantageusement les fonds « régionaux » regroupant typiquement des placements dans plusieurs pays.

Vous avez ainsi accès à un éventail plus étroit du marché mondial, mais peut-être plus lucratif, sans avoir à vous lancer dans l'achat de titres étrangers individuels. Avec un placement unique, un fonds spécialisé dans un seul pays vous permet d'investir à l'étranger et d'accroître la diversification de votre portefeuille.

Et les autres avantages

Ces fonds vous aident à surmonter les difficultés liées à l'achat de titres individuels dans ces pays. Il peut parfois s'avérer pénible, voire impossible de vous y retrouver dans un marché étranger, à cause de la barrière linguistique, de l'absence de documents d'information et de la distance.

Les sociétés canadiennes de fonds communs offrent une gamme de fonds spécialisés dans un pays, comme la Chine, le Japon et l'Inde. Ces fonds sont gérés

par des gestionnaires de fonds locaux qui connaissent l'économie, les marchés financiers, la situation et les sociétés du pays.

Les équipes de gestionnaires passent ces marchés au crible pour y découvrir de bonnes occasions répondant aux objectifs de leur fonds. Grâce à leurs connaissances approfondies, ils mettent à la portée de l'investisseur moyen des titres qui, autrement, lui seraient inaccessibles.

Les avantages de la diversification

Un seul placement, et vous avez instantanément tout un choix de titres. Seul, il serait sans doute très ardu d'arriver à ce degré de diversification à l'étranger.

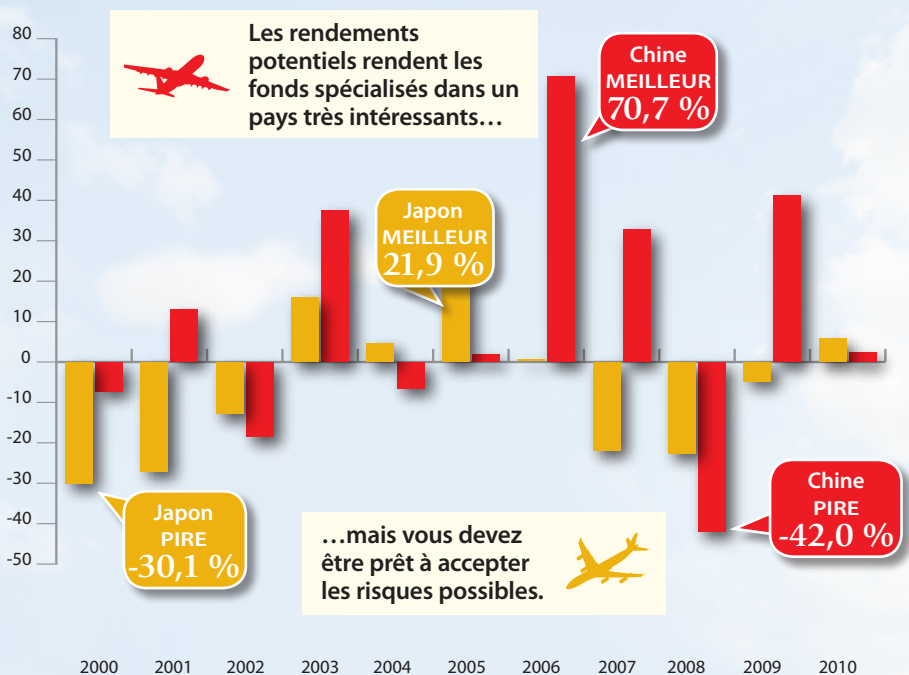
En outre, les opérations coûteraient probablement assez cher, notamment à cause de tous les frais liés à la distance.

Il faut toutefois faire preuve d'une certaine prudence. Les fonds spécialisés dans un pays peuvent offrir des rendements sans égal, mais ils peuvent aussi se montrer volatils. Les forces en jeu dans les marchés et les économies d'ailleurs différent de celles observées en Amérique du Nord. C'est pourquoi les placements de ce genre doivent venir compléter votre portefeuille, et non en constituer la plus grosse tranche.

À qui les fonds spécialisés dans un pays sont-ils destinés? Aux investisseurs qui sont intéressés par les pays concernés ou souhaitent créer un portefeuille très diversifié sur le plan géographique à l'aide de fonds axés sur une région ou un pays.

Explorons les possibilités offertes par les fonds spécialisés dans un pays. Nous vous aiderons à choisir les placements qui conviennent à votre portefeuille ■

Une seule destination? Attendez-vous à un potentiel élevé et à un risque à l'avenant



Source : analyse des fonds communs sur 15 ans, Globefund

Rendement moyen de tous les fonds regroupés sur une période d'un an et réinvestissement des dividendes, moins les frais de gestion et autres.

PLANIFICATION DES PLACEMENTS

Plus pour vous et votre conjoint

S'il existe un écart entre votre revenu et celui de votre conjoint, pourquoi ne pas profiter de l'une des rares occasions de fractionnement du revenu offertes aux couples canadiens : le prêt au conjoint aux fins de placement. Cette stratégie



vous permet de réduire l'impôt total de votre couple et de rehausser le rendement de vos placements. Pourquoi maintenant? Le taux d'intérêt prescrit par l'Agence du revenu du Canada est plus bas que jamais (seulement 1 %) et peut être gelé pendant la durée du prêt. Voici comment procéder.

Le conjoint au revenu supérieur prête à l'autre une somme à investir. Le revenu tiré du placement est imposé au nom du conjoint au taux d'imposition inférieur. Par conséquent, l'impôt du couple est moins lourd que si le conjoint au revenu supérieur effectuait le placement.

L'intérêt sur le prêt doit être versé à la fin janvier chaque année pour l'année précédente et le remboursement du capital n'est assujéti à aucune contrainte. Le conjoint emprunteur bénéficie d'une déduction fiscale pour les intérêts et le prêteur paie l'impôt sur le revenu d'intérêt tiré du prêt.

Nous pouvons vous aider à décider si cette stratégie de fractionnement du revenu convient à votre couple et à choisir un placement adapté à vos besoins. ■

PLANIFICATION DES ÉTUDES

Un apprentissage au-delà des études

Ce n'est pas tout de mettre de l'argent dans un REEE pour les études postsecondaires d'un enfant; encore faut-il que l'enfant gère au mieux les retraits du régime et l'utilisation de son contenu.

D'abord, une fois l'enfant inscrit dans un programme d'études postsecondaires admissible, il a accès aux paiements d'aide aux études (PAE).

Pendant les 13 premières semaines du programme d'études, l'enfant peut toucher au plus 5 000 \$. Par la suite, le plafond monte jusqu'aux frais réellement payés pour les études. Sachez toutefois que, comme vous avez cotisé au régime, les décisions de cet ordre vous reviennent. Or, il s'agit de bien planifier. Ensemble, nous devons nous assurer que les fonds durent tout le temps nécessaire.

Vous devez aussi vous occuper des attentes de votre enfant. Le bénéficiaire du REEE doit savoir qu'il ne peut utiliser cet argent comme il l'entend. Discutez avec lui des sommes qu'il recevra et des dates de versement. Votre enfant doit aussi savoir qu'il pourrait devoir payer de

l'impôt sur l'argent reçu (normalement, l'impôt est toutefois minime ou nul). Nous devrions aussi aborder la question de savoir comment votre enfant peut apprendre à bien gérer les fonds prévus pour ses études. ■



CE QU'IL FAUT SAVOIR À PROPOS DES...



Actions privilégiées détenues dans des fonds de placement

Dans le contexte actuel – où les rendements obligataires sont imprévisibles et les taux d'intérêt, très bas –, il n'est pas commode de réunir un ensemble efficace de placements générateurs de revenu. Les actions privilégiées détenues dans les fonds communs de placement peuvent être utiles à cet égard.

Q : **Ce que c'est**

Les actions privilégiées constituent une catégorie d'actions de société ayant priorité sur les actions ordinaires en matière de dividendes. Elles ne confèrent normalement aucun droit de vote. Elles comportent un potentiel de revenu et de plus-value en capital. Comme les actions ordinaires, elles représentent un intérêt dans une entreprise, mais elles rapportent habituellement un dividende fixe.

Q : **Quels sont les écueils?**

Le dividende n'est pas nécessairement garanti, de sorte que le revenu peut se tarir. Autre facteur à noter : certaines sont rachetables au gré de la société émettrice, à un certain prix. La société peut prendre la décision de les racheter aux investisseurs si les taux du marché tombent en deçà du taux de l'émission, puis en émettre d'autres à un taux plus faible.

Les actions privilégiées sont normalement moins volatiles que les actions ordinaires. Leurs dividendes apportent donc une protection contre le repli des marchés boursiers, mais la plus-value est par conséquent limitée. Elles dépendent en outre des variations de taux d'intérêt (mais moins que les obligations) : quand les taux chutent, les prix montent, et vice versa.

Q : **À qui sont-elles destinées?**

Si vous préférez une volatilité relativement faible mais un bon rendement, les fonds de placements détenant des actions privilégiées peuvent s'avérer utiles dans votre portefeuille. De nombreux fonds de revenu canadiens sont axés sur les actions privilégiées. Il en va de même si vous désirez limiter votre revenu imposable, car les actions privilégiées émises par des sociétés canadiennes donnent droit au crédit d'impôt pour dividendes. Ce traitement fiscal de faveur s'applique au revenu de dividende payé par le fonds de placement et distribué aux détenteurs de parts.

Les caractéristiques particulières des actions privilégiées peuvent sembler complexes. Nous pouvons vous aider à vous y retrouver parmi les possibilités.

Les défis émotionnels des héritiers

Tout héritage a des ramifications non pas seulement financières, mais aussi émotionnelles. Si vous pensez recevoir un héritage substantiel, il vaut mieux planifier la transition afin de bien gérer cette manne soudaine.

Ainsi, vous serez en mesure de mieux gérer la transition émotionnelle liée au deuil.

Du bon et du moins bon

Sur le plan affectif, un héritage peut avoir des conséquences imprévues. Il implique du bon et du moins bon. Vous voici soudainement maître d'une somme qui pourrait améliorer votre situation financière ou mettre à votre portée des occasions intéressantes; en contrepartie, vous venez de perdre un être cher.

Par ailleurs, il se peut que les relations soient tendues au sein de la famille vu les circonstances, sans parler de la jalousie que pourrait susciter, chez vos parents et amis, un généreux legs. Ceux qui sont assaillis par les émotions complexes qui accompagnent un héritage ne doivent toutefois pas oublier que le défunt a prévu ce legs pour les aider à préparer un avenir plus sûr et plus confortable. Or, il est crucial de bien planifier cet avenir.

Le plan, un incontournable

Un plan financier prévu spécifiquement pour votre héritage est indispensable, sans quoi vous risquez de dilapider votre fortune nouvellement acquise. Bien des gens commettent cette erreur, comme si les besoins qu'ils éprouvaient auparavant avaient disparu.

Si vous laissez vos émotions prendre le pas sur votre jugement, vos décisions pourraient ne pas concorder avec vos besoins et vos objectifs financiers.

En outre, il se peut que cette abondance imprévue change votre vie et qu'il vous faille prendre des décisions déterminantes pour la suite des choses. Vos nouveaux moyens vous ouvrent des possibilités aujourd'hui et demain, peut-être même des possibilités que vous n'aviez jamais envisagées.

Ensemble, nous pouvons établir des objectifs financiers clairs et une feuille de route pour vous aider à les atteindre. Nous pourrions ainsi éviter les faux pas et vous préparer à préserver ce legs d'un être cher et à en bénéficier.

Prenez votre temps

Avec un plan, vous aurez le temps de vous habituer à votre nouvelle situation. Sachant déjà ce que vous voulez, vous ne vous sentirez pas pressé de vous décider. Il vaut souvent mieux laisser s'écouler quelques mois avant de passer aux actes. On se laisse alors moins guider par ses émotions.

Chacun réagit différemment à un enrichissement soudain. Si vous escomptez un héritage appréciable, discutons dès maintenant de la meilleure réaction possible. En vous préparant dès aujourd'hui, vous pourrez éviter les problèmes demain et veiller à ce que cet argent vous apporte, à vous et à votre famille, la sécurité financière. ■

Il est temps de réhabiliter le CELI

IL EST TEMPS d'utiliser votre compte d'épargne libre d'impôt (CELI) non plus comme un simple instrument d'épargne ou un coussin d'urgence, mais bien comme un véritable abri fiscal. En vous limitant aux placements prudents et conventionnels, vous risquez de vous priver en bonne partie de la croissance à l'abri de l'impôt de votre CELI.

Qu'entendons-nous par croissance? Le CELI atteint maintenant sa troisième année d'existence. Vous avez donc pu y cotiser jusqu'à 15 000 \$. Limité au départ à un dépôt annuel de 5 000 \$, le CELI est devenu un instrument de placement et d'épargne fiscale fort intéressant. Pourtant, d'après une étude récente, 87 % des Canadiens titulaires d'un CELI l'utilisent comme coussin d'urgence.

La valeur réelle d'un CELI tient à la possibilité d'y accumuler, en franchise fiscale, des gains en capital, des dividendes et intérêts générés par des actions, des fonds d'actions et autres, de même que des revenus d'intérêt. Ces titres produisent habituellement un rendement supérieur à celui des instruments d'épargne.

Par ailleurs, le revenu sous forme de dividendes a tout à fait sa place dans un CELI, notamment chez un retraité au revenu élevé qui désire éviter la récupération, par l'État, de ses prestations de la Sécurité de la vieillesse.

Nous pouvons veiller, vous et moi, à ce que vous exploitiez votre CELI au maximum. ■

Ce bulletin a été rédigé (à moins d'avis contraire) et produit par Ariad Custom Communications.

Vol. 25, n° 4 © 2011 Ariad Custom Communications. Les renseignements et opinions contenus dans ce bulletin proviennent de diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie. Les lecteurs auraient avantage à consulter leur conseiller professionnel avant de prendre une décision sur la base de l'information fournie dans ce bulletin. Ce dernier fait l'objet de droits d'auteur; toute reproduction de son contenu, en entier ou en partie, est interdite sans l'autorisation écrite du détenteur des droits. Les lecteurs qui ne désirent plus recevoir ce bulletin doivent communiquer avec leur conseiller financier à cet effet. ISSN 1205-5859

